

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1: L'édito / p.2 : Les bras m'en tombent/ Billet d'humeur/ p.3 à 7 : Actualité sociale : Introduction au programme Macron/Regard sur les inégalités salariales en France/ **p.8 :** **Coup de Gueule :** le nouveau Bonaparte

L'ÉDITO

Voici 2 mois donc que nous vivons sous la présidence d'Emmanuel Macron. Il ne lui a pas fallu longtemps pour faire montre de sa conception de la « gouvernance », bien éloigné de tout souci démocratique. Désignations au bureau de l'Assemblée nationale allant jusqu'à la mascarade de l'élection d'un représentant de l'opposition de droite, en fait « macron-compatible » et convocation du Congrès pour son intronisation à Versailles sont les premières manifestations de la manière dont Macron a l'intention de profiter de la majorité que le système présidentiel de la 5^{ème} république, renforcé par ce qu'il est convenu d'appeler « l'inversion du calendrier », lui a offert. Bien naïfs d'ailleurs étaient ceux qui croyaient qu'il pouvait en être autrement !

Plus grave peut-être : le mépris affiché pour les pauvres, -en fait pour tous ceux dont l'objectif dans la vie n'est pas de devenir milliardaire comme le conseillait l'ancien ministre de l'Économie de François Hollande- pour ceux qui ne sont « rien ». Décomplexés le président et sa garde rapprochée qui marche dans ses pas ! Sarkozy et sa Rolex peuvent s'aligner : Entre le « kwassa-kwassa qui amène du Comorien », les « illettrés » de Gad, les chômeurs qui n'ont qu'à travailler pour « s'acheter un costard » et maintenant, les gens qui ne sont « rien », le président a franchi plusieurs fois la limite de l'indécence. Manifestement soit sans s'en rendre compte, soit avec une impudeur à vomir. Ou peut-être les 2. Nous sommes au cœur du mépris de classe que la droite

elle-même n'osait plus manifester.

Au-delà de la manière, le fond : la marche arrière va prochainement être enclenchée. Une politique, d'un réactionnaire inimaginable il y a peu de temps, va se mettre en place à travers les pleins pouvoirs que la loi d'habilitation des ordonnances donnera au gouvernement Macron-Philippe. La pseudo-concertation organisée sur la réforme du code du travail ferait rire si ce n'était aussi grave. Quand Muriel Pénicaud, ministre du travail, ne conçoit le code du travail que comme « fait que pour embêter 95 % des entreprises », on ne peut

« Toute forme de mépris, si elle intervient en politique, prépare ou instaure le fascisme. » Albert Camus

que s'inquiéter fortement de l'avenir de celui-ci. Et Chris-

tophe Castaner, le porte-parole du gouvernement, entre autres interventions auprès de la presse, il demande à celle-ci de "ne pas chercher à affaiblir" la ministre du Travail...

Tant que la gauche politique, dont l'éclatement n'est sans doute pas terminé et dont la recomposition sera probablement longue, ne sera pas à même d'offrir une perspective d'alternative crédible, l'organisation de la résistance reposera essentiellement sur le mouvement social. On espère que notre peuple, très éprouvé, trouvera en lui et en ses organisations syndicales et associatives la force de combattre ce libéralisme débridé.

A Résistance sociale, fidèle à notre vocation d'origine, nous travaillerons à toutes les convergences qui pourront l'y aider.

Marinette BACHE

LES BRAS M'EN TOMBENT

"AMIANTE: MOUREZ EN SILENCE!"

Par Christian HUTIN, Député du Nord



Le parquet demande la fin des investigations dans plusieurs dossiers dont celui de Dunkerque. Une telle demande aboutira obligatoirement à des non-lieux puisque le lien entre l'amiante et la maladie ne pourra être fait dans son origine. Délais de latence trop longs...en réalité mise en doute du lien de cause à effet. Je n'ai pas pour habitude de commenter les décisions de justice ni son travail, mais que les choses soient claires, si ces recommandations devaient aboutir, il s'agirait d'un pur scandale, d'une véritable honte! Si le parquet n'a pas les moyens d'établir les faits et bien qu'on donne au parquet les moyens nécessaires. Voilà des années, voire des décennies qu'on "ballade" les victimes de l'amiante de juridictions en juridictions, qu'on noie les dossiers dans une complexité administrative sans nom, de correctionnelle en cassation en passant par les Prud'hommes...en réalité on attend tranquillement que ces hommes et ces femmes meurent, qu'ils se découragent, qu'ils abandonnent de guerre lasse, épuisés par la maladie, la souffrance et cet éternel parcours du com-

combattant.

Comment ne pas y voir un profond mépris pour les victimes de l'amiante dans cette proposition de fin d'investigation, comment ne pas entendre "ils commencent à être pénibles" (pour ne pas être grossier) avec leur amiante, qu'ils prennent leurs indemnités (quand c'est possible) et qu'ils nous fichent la paix!, mourez en silence! Alors 100 000 morts annoncés en France ne pèsent pas plus



lourd que ça ? Comment également ne pas se dire que c'est également une façon d'anticiper de futurs scandales sanitaires qui pointent le bout de leur nez, les pesticides par exemple.

J'en appelle solennellement au Président de la République, afin qu'il donne des instructions très précises sur la nécessité d'aboutir sur ce dossier. Avec des engagements précis, quantifiés, avec des dates et des objectifs. Nous avons reçu trop de promesses qui n'ont pas abouties. La lassitude est dépassée depuis longtemps, aujourd'hui c'est de colère dont il s'agit. Je conseille vivement de l'entendre.

BILLET D'HUMEUR

**La Cour des Comptes exige une réduction du nombre des fonctionnaires.
De quelle légitimité se réclame-t-elle pour juger des moyens
que l'Etat doit se donner pour remplir sa mission ?**

Quelques réflexions de Jérôme SULIM

Je pense qu'il y a eu depuis Seguin une dérive de la Cour des Comptes. Il faudrait retrouver le texte législatif qui fait je crois de la Cour des Comptes un outil d'évaluation des politiques publiques. Ce rôle devrait revenir au Parlement. La Cour des Comptes fait la leçon aux gouvernants en matière de politique économique (et non budgétaire), De quelle légitimité et de quelle expertise dispose-t-elle pour jouer ce rôle? A ma connaissance ses magistrats ne sont pas des économistes. Ces jugements qui se parent de l'objectivité conférée par le prestige de l'institution sont construits à partir d'un référentiel libéral, comme si la lecture de l'économie n'admettait qu'un seul courant de pensée. Ses admonestations sont bien utiles par la suite aux gouvernants qui se plient aux logiques austéritaires européennes. Ils ont les arguments venus de l'extérieur pour justifier leurs mesures récessives sur la plan de l'économie.

ACTUALITÉ SOCIALE

INTRODUCTION AU PROGRAMME MACRON

Par Jean Claude CHAILLEY

Le programme Macron est un tout

- Code du travail (privé)
 - Sécurité Sociale /retraites...
 - Services publics/ statut (fonction publique),
 - Dénaturation des syndicats revendicatifs
 - Coupes budgétaires...
- ...mais sera tronçonné de façon à **éviter le « tous ensemble »**

L'objectif Macron, Medef...est-il l'emploi ? NON, pur mensonge télé !!!

- l'objectif du patronat et de ceux qui le représentent n'est pas l'emploi mais **le profit**
- **Un cadre qui dans l'exercice de ses fonctions insisterait sur l'emploi serait viré** (même légalement)

Le contexte, notamment européen

- France sous procédure « **pour déficit excessif** » programme de stabilité 2017 – 2020 remis.
- Réforme en cours de l'Union européenne, incluant un « **socle** » européen des **droits sociaux**, vers lequel il faudra « **converger** »
- « L'europpéen » Macron: « **la résolution des défis européens passe par des efforts internes : les réformes structurelles longtemps retardées en France, notre responsabilité face aux engagements budgétaires européens...** »

Objectif 1 : La France n'est pas « compétitive », il faut **baisser le « cout du travail »**

- = **Salaire - Smic / masse salariale** (délocalisation, sous-traitance, ubérisation, licenciements...)
- **Cotisations sociales**
- La loi El Khomri et précédentes dont Sapin- « sécurisation de l'emploi », Macron, Rebsamen, Touraine...**ne leur suffisent pas**;
- Les exonérations et exemptions record de cotisations sociales patronales **ne leur suffisent pas (plus d'1/4 de la dette de la France)**

Réforme du code du travail 1

- La numérisation ...implique **l'Ubérisation**: « Lorsqu'on est successivement **salarié et indépendant, ou parfois les deux en même temps** ...»
- Des généralités. « Le code du travail sera un **socle** de droits et de règles; cf **socle européen**
- Inversion hiérarchie des normes: « **Primauté accords d'entreprise sur accord de branche**»; « Définir la norme sociale au plus près du terrain »

- **Flexibilité**: « permettre par accords majoritaires de trouver de nouvelles **souplesses** au niveau de **l'entreprise** »
- Attention: » Définition de la réévaluation du **SMIC** (UE)

Réforme du code du travail 2

- **Référendum** « à l'initiative de **l'employeur** »
- **Plafond des indemnités prud'homales**
- Conventions collectives: **700 branches -> 50 à 100**
- **Fusion quasi obligatoire des IRP.**

Leur « sécurité » c'est davantage de flexibilité à la place de droits et solidarité.

- **CPA**, Compte Personnel d'Activité . **Individualisation** à chacun de se débrouiller, de « devenir milliardaire » comme disait Macron (et s'il ne reste rien dans le CPA parce qu'on a été viré et enchaîné des petits boulots...)
- Anti formation permanente employeurs: la formation permanente sera convertie en droits **individuels** au budget incertain
- **Retraite à points**, puis Sécu dans le CPA...

Objectif 2: tuer la Sécu cf « ministère des **comptes publics** »

- **Baisse des salaires + nouvelles exonérations**
 - Réformes: socle (cf USA) résultant de la **fiscalisation progressive** maladie, famille, chômage (**cotisations « patronales »** > 200 Md / an)
 - **« Il faut que notre système de protection sociale réponde mieux aux besoins des entrepreneurs »** : **Déstructuration de la Sécu en pôles de la « protection sociale »**: dont retraite à points ; « retraite supplémentaire à tous les salariés », fonds de pension européens (socle européen)...
 - **Santé: 15 Md d'économies.**
- Privatisation: « meilleur dialogue avec le secteur privé »;
 Baisse qualité des soins: « pratiques avancées »
- **Perte d'autonomie: « sans les aidants nous n'y arriverons pas »**

Objectif 3: services publics : « Nous refonderons l'action de l'administration pour la mettre au **service des entreprises** »

- **60 Md d'économies** (en plus des 50 du pacte de responsabilité)
- **- 120 000 fonctionnaires** (50 000 Etat , 70 / 75 000 territoriaux , stabilité FP hospitalière alors que la population augmente)
- «D'ici 2022 **100% des démarches administratives depuis Internet** »
- **Suppression des départements dans les zones métropolitaines**
- **Casse des statuts** (mobilité, point d'indice par versant fonction publique, individualisation, contractualisation, assouplir le système rigide des corps, retraite à points...)
- **Service public « différencié » donc inégalitaire**
- **Maisons de service (au) public en sous préfecture** (poste, prestations sociales, accès à l'emploi...) = casse généralisée
- **« Nous renforcerons le lien école/ entreprise »** (!!!)

Objectif 4: poursuivre le transfert de « charges » et fiscalité des entreprises vers les ménages

- Exonération (ex Sarko) des heures sup (3 Md)
- Réduction de l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 25 % (10,8 Md) ...
- Transformation CICE en réduction des cotisations « patronales » permanente. 0 « charge » au SMIC (10 points)
- Réduction des cotisations « salariales » (**fausse augmentation de salaire « net » à dénoncer**)
- Augmentation de **1,7 points de CSG (voire plus)**
- Fiscalité écologique (12,5 Md)
- Suppression de l'ISF sur actions, obligations d'entreprises...(2 Md)
- Exo taxe habitation pour 4 ménages sur 5 (?) (10 Md, 3 dans un 1er temps)
- Epargne orientée vers la spéculation

Etatisation Unedic

- Economie: 10 Md
- **Suppression cotisations patronales**
- **Faciliter les licenciements et obliger à reprendre rapidement un emploi « décent » payé moins cher ou à s'ubériser**
- **« intensification des contrôles de recherche d'emploi »**
- « L'assurance chômage **universelle** couvrira tous les actifs salarié, artisan, commerçant, entrepreneurs, **agriculteurs...et facilitera les transitions d'un statut à l'autre »**
- « Encourager « les démissions (par droit au chômage) »
- Plus de paritarisme, gestion Etat
- **Attaque contre tous les salariés pas seulement les cadres.**
- **Lié à la casse de la Sécu**
- **Allocations chômage vers un revenu minimum décent (800 €, 900 €, 1200 € ?) au lieu d'indemnité de remplacement ?**

Réforme / chantage formation professionnelle

- Budget 32 Md ; nombreux emplois, finance syndicats ...
- Menacée; le patronat met la pression, Macron veut « labelliser »...
- **Transférer la formation sur le compte personnel formation pour utilisation au chômage cassera l'industrie**
- Le premier acte des élu-e-s sera de renoncer à leur pouvoir d'amendement, de se situer en godillots;
- **« Interdire que des amendements écartés en commission soient à nouveau examinés en séance publique... » ;**
- Les institutions...400 députés avec 16 % du corps électoral ;
- Macron: « Renouveler le **personnel** politique » ; « Nous voulons renouveler nos élites » ;

Objectif 5 : « *Profonde mutation des syndicats* » ; « refonte » de la démocratie

- L'entreprise est une « communauté »; fin lutte de classe.
- « **Formation des représentants des salariés** ...pour aboutir à des solutions communes syndicats et employeurs plutôt que de confronter des positions stériles ».
- Atteintes aux financements des syndicats...vers **chèque syndical**; vers **syndicats maison** : « nous encouragerons l'engagement syndical »
- Dialogue social et non négociation (dialogue social européen); **cf « dialogue social européen »**

Les ordonnances, la démocratie

- Le premier acte des élu-e-s sera de renoncer à leur pouvoir d'amendement, de se situer en godillots;
- « **Interdire que des amendements écartés en commission soient à nouveau examinés en séance publique...** »
- Les institutions...400 députés avec 16 % du corps électoral
- Macron: « Renouveler le **personnel** politique »; « Nous voulons renouveler nos élites ».
- Et la loi « anti terroriste » ...

Macron – Kessler...

- **Individualisation, mise en concurrence pour survivre de toutes et tous**
- Adieu 45 ! Démanteler ce qui reste de notre modèle social. **Kessler en a rêvé...**
- **Rassemblement 27 juin Place Concorde (CGT, FSU, Solidaires, en attente FO et Unef), ...la lutte est inévitable**

En débat / fuites

- Castagner 14/06: Primauté accord entreprise sur branche
- **Libé:** négociation en amont dans l'entreprise du motif de licenciement (résultats commerciaux...), niveau de l'indemnité légale, durée période d'essai...négocié au niveau entreprise
- Plancher indemnité abaissé dans certains cas ou fixé sans recours possible aux prud'hommes; plafond créé
- Recours aux CDD tous azimuts; au niveau entreprise
- Accords de branche ne primeraient au mieux que dans qq domaines: mutualisation fonds professionnels, minimas salariaux, classifications, égalité pro, prévoyance, peut-être pénibilité
- Primauté accord d'entreprise sur contrat de travail
- Périmètre pour licenciement économique
- Réduction de 12 à 2 mois du délai recours aux prud'hommes pour licenciement économique
 - Règles PSE allégées.....

ACTUALITÉ SOCIALE

REGARD SUR LES INEGALITES SALARIALES EN FRANCE

par Yves MESCOFF

Dans un rapport de 180 pages paru fin mai, l'observatoire des inégalités dresse un bilan intéressant sur la réalité salariale en France. Un rapport qu'aurait dû lire Jean-Christophe Lagarde avant de se plaindre du montant de ses indemnités de parlementaire et d' élu municipal (7200 € au bas mot quand même).

On ne sera pas étonné d'apprendre que les inégalités salariales se creusent en France. Ainsi alors qu'en 1970, il fallait en moyenne 40 ans à un ouvrier pour atteindre le salaire d'un cadre, il en faudrait aujourd'hui 146 ans ! (chiffre de 2013 mais ça n'a pas dû beaucoup baisser depuis).

Ce chiffre s'explique notamment par une moindre hausse du pouvoir d'achat des ouvriers : + 3% par an dans les années 70, + 0,7 % en 2013 mais seulement + 0,3 % entre 1985 et 1995.

Loin des 7200 € du sieur Lagarde, le salaire net médian à temps plein s'élevait à 1772 euros en 2013 selon l'INSEE. Les 10 % les moins bien payés touchaient moins de 1200 euros net par mois tandis que les 10% les mieux payés touchaient plus de 3544 euros net mensuels. Entre les deux le salaire moyen variait entre 1471 et 2682 euros net.

Et encore il s'agit du taux plein ! Que dire du temps partiel qui touche beaucoup de femmes !

Même inégalité entre ouvriers et cadres dans la progression salariale. 500 euros de plus pour un ouvrier en fin de carrière par rapport à un jeune ouvrier débutant, mais 4900 euros de plus pour un cadre de plus de 60 ans par rapport à un jeune cadre de 25 ans...

Quant à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ça tend à se concrétiser mais on est encore loin du compte puisque les femmes gagnent en moyenne 10,5 % de moins que les hommes. Et si le nombre de femmes cadres supérieures progresse, le nombre de femmes salariées en bas de l'échelle progresse aussi.

HOMMAGE

Simone Veil nous a quittés.



Elle est et restera la grande Dame qui a su porter, il y a plus de 40 ans et devant une Assemblée nationale presque exclusivement composée d'hommes et souvent hostile, la loi qui légalisera l'avortement. Une loi imparfaite qui, par exemple, ne prévoyait pas le remboursement de l'IVG et pourtant un pas de géant pour la reconnaissance du droit des femmes à disposer de leur corps. Simone Veil sera l'objet, venant de son camp, des attaques les plus ignobles, des paroles les plus abjectes ; jamais pourtant elle ne quittera l'hémicycle. La loi sera votée grâce aux voix des députés socialistes et communistes même s'il faut saluer

l'attitude de quelques hommes de droite comme Jacques Chirac qui soutiendra toujours sa ministre de la santé, Bernard Pons ou Eugène Claudius-Petit.

L'autre combat de Simone Veil est celui de la mémoire de la déportation. Déportée en 1944, avec sa famille, au camp d'Auschwitz-Birkenau, elle survit au travail forcé. Elle sera ensuite transférée à Bobrek puis participera à la marche de la mort jusqu'au camp de Bergen-Belsen.

Bergen-Belsen est libéré par les troupes britanniques le 15 avril 1945. Simone et ses sœurs Madeleine et Denise (engagée dans la Résistance) sont les seules survivantes de la famille, puisque leur père, leur mère et leur frère ne sont pas revenus des camps.

Après son retour en France, elle se tient prête à parler, mais a l'impression que presque personne ne veut entendre ce qu'elle a à dire. De 2000 à 2007, elle préside la Fondation pour la mémoire de la Shoah, dont elle est par la suite présidente d'honneur. Elle s'oppose à l'idée émise par N. Sarkozy de confier la mémoire d'un enfant juif de France mort dans la shoah à chaque élève de CM2 : « C'est inimaginable, insoutenable, dramatique et, surtout, injuste ».

Ses engagements politiques ont été à l'opposé de ceux que portent RESO. Mais jamais nous n'oublierons et nous saluons le courage de cette femme toujours digne.

COUP DE GUEULE

LE NOUVEAU BONAPARTE

Par Fred BERRUYER

Quelle drôle d'époque nous vivons là, dans ce 21^e siècle encore commençant, où l'on nous explique à longueur de temps l'alpha et l'omega du progressisme en marche et où le mot de République est prononcé à chaque coin de phrases des discours chloroformant façon méthode Coué !

Attention donc ! Restons les yeux ouverts et prenons garde à l'illusion des mots qui peuvent perdre les valeurs qu'ils portent quand on les croyait acquises à jamais au concept qu'ils étaient censés représenter !

N'est-ce pas ce tour de force qu'avaient réussi les Bonaparte 1 et 3 en s'érigeant d'abord comme garant et défenseur des acquis de la révolution pour l'un et promoteur de l'extinction du paupérisme pour l'autre ?

Alors, je dis maintenant : attention danger ! Duperie et imposture se présentent à nos portes. Car un autre petit génie de la même trempe vient d'éclorre, nous promettant monts et merveilles de la grandeur de la France. On aimerait y croire ! Sincèrement.

Mais l'histoire aime parfois à se répéter et le devoir républicain exige de maintenir vigilance et station debout contre toute tentative de prise de pouvoir autoritaire, de dérive autocrati-

que, aidées en cela par quelques Talleyrand modernes, ambassadeurs dociles et rusés prétendant défendre l'intérêt général.

Nombre de nos concitoyens, las des divisions politiciennes, du chômage de masse persistant, inquiets de la menace de déclassement pour eux-mêmes ou de la nation tout entière, se sont laissés aller aux sirènes de la modernité libérale. Mais le libéralisme n'est pas la liberté, il est antinomique de l'égalité et de la fraternité. Un emballage a pu séduire mais son contenu apparaît de plus en plus différent de ce que la République doit être.

Ce qui nous attend, c'est une majorité parlementaire disciplinée, un gouvernement par ordonnance, des acquis sociaux du Front populaire ou du Conseil National de la Résistance renvoyés au rayon des accessoires, une politique de sûreté générale sans garde-fou, une presse mise à distance pour une information bien contrôlée, oh pardon, mieux maîtrisée...

Tous les signaux démocratiques sont désormais clignotants à l'orange. Amis républicains sincères ne vous laissez pas duper par les impostures et tenez-vous prêts demain à tenir tête fièrement et à dire non à l'usurpateur !

A bas la monarchie et vive la République !

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)